

**Extrait du Registre**

**Des Délibérations du Conseil Municipal**

**2018 – 06 – 04 - RENFORCEMENT DU DISPOSITIF SAISONNIER DE GENDARMERIE :  
CONVENTION AVEC LE LYCÉE DE LA MER DE GUJAN-MESTRAS**

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

**Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.**

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 juin 2018

**PRÉSENTS :**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, Monique POISSON, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE, Bruno DUMONTEIL, Mireille MAZURIER, Bernard COLLINET, Michèle BOURGOIN, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Danièle DUBOURDIEU, Jacques CHAUVET, Sylviane STOME, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION**

Patrick MALVAES donne procuration à Xavier PARIS  
Sylvie BANSARD donne procuration à Evelyne DONZEAUD  
Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ  
Alain POLI donne procuration à André CASTANDET

**ABSENT**

Jérémy DUPOUY

**Tony LOURENÇO a été nommé secrétaire de séance**

Comme chaque année, la brigade territoriale de Gendarmerie de Gujan-Mestras va recevoir le renfort de militaires durant les mois de juillet et d'août.

Comme l'an passé, l'hébergement se fera au sein de l'internat du Lycée de la Mer. Y seront également accueillis les renforts de la Brigade territoriale de Biganos, et du PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de Gendarmerie) couvrant le secteur des brigades territoriales de Gujan-Mestras (Gujan-Mestras et Le Teich) et de Biganos (Biganos, Audenge, Marcheprime, Mios).

Le coût de l'hébergement a été fixé à 15 euros par nuitée, par militaire.

Gujan-Mestras signera ainsi avec la Région Nouvelle Aquitaine une convention pour la prise en charge des renforts de sa brigade territoriale, Biganos le fera pour sa brigade territoriale et pour le PSIG.

11 militaires devraient renforcer la brigade de Gujan-Mestras, soit un coût total de 8745 € (53 nuitées du 9 juillet au 31 août) .

Une convention avec la ville du Teich définira les conditions de prise en charge de cette dépense et de répartition entre les deux villes.

Une convention ultérieure avec la ville de Biganos viendra, de la même manière, définir les conditions de participation de Gujan-Mestras à l'hébergement des renforts du PSIG, la clé de répartition étant la population DGF de chaque commune bénéficiaire.

Je vous invite, dès lors à :

- Approuver le montant de la participation financière pour le renforcement saisonnier de la ville de Gujan-Mestras;

- Accepter le mandatement de cette somme ;

- Autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

### **DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

**Marie-Hélène DES ESGAULX**  
Maire de Gujan-Mestras



Affiché le 22 juin 2018  
GUJAN-MESTRAS le 22 juin 2018